

Commune de Chassey-Les-Montbozon
Séance du 18 Février 2025

Séance du 18 Février 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le dix-huit février à 20 h 30, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle du conseil municipal de la mairie, sous la présidence de M. Michel DELBOS, Maire.

Date de convocation : 10 février 2025

Étaient présents : DELBOS Michel, HIRN Jean-Claude, NARBEY Pascal, BARETTE David, CHOPARD Manon, EQUOY Alain, MERCIER Richard, REGARD Jean-Pierre, THIEBAUD Vincent.

Étaient absents excusés : BOUQUET Océane (procuration à Michel DELBOS), GALMICHE Pauline (procuration à Manon CHOPARD).

Secrétaire de séance : Monsieur Jean-Pierre REGARD

Début de séance : 20h40

Ordre du jour de la séance :

Administration générale

- Approbation du compte-rendu du Conseil Municipal du 17/12/2024
- Désignation d'un secrétaire de séance
- Rendu compte des décisions prises par Monsieur le Maire sur délégation du Conseil Municipal
- Délibération Promesse de bail à ferme
- Délibération Adhésion à l'application @ctes
- Délibération sur projet modification du RIFSEEP

Travaux commune :

- Délibération Eclairage public Maison du Vau + Délibération demande de subvention
- Plantation arbres fruitiers mairie

Divers :

- Nettoyage bords de route : 16 mars 2025
- Devis à demander pour différents travaux
- Aménagement « ancienne mairie »
- Divers

Administration générale

Approbation du Conseil Municipal du 17/12/2024

Approuvé à l'unanimité.

Désignation d'un secrétaire de séance

Monsieur Jean-Pierre REGARD est désigné secrétaire de séance

Rendu-compte pour information des décisions prises par Monsieur le Maire sur délégation du Conseil Municipal suivant document remis.

Approuvé à l'unanimité.

N° 01/2025 : Promesse de bail à ferme sur Parcelle ZB 62 Mr Cédric MARCHAND

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal avoir reçu une promesse de bail à ferme pour exploiter le terrain de la parcelle ZB 62 « En Bouloir » et au nom de Mr Cédric MARCHAND.

Il est nécessaire d'émettre un bail pour une durée de 9 ans renouvelable. La surface est de 1 hectare.

La parcelle appartient pour les 13/20 à la commune de Chassey-les-Montbozon et pour les 7/20 à la commune de Thieffrans.

Ladite parcelle sera louée à Mr Cédric MARCHAND, agriculteur à Thieffrans.

La parcelle ZB 62 est louée pour un loyer de 122.22 € (tarif de l'année 2024).

Elle sera louée pour l'année 2025 selon l'indice des fermages et révisable tous les ans.

Après délibération, le Conseil Municipal approuve à l'unanimité des membres présents. Le Conseil Municipal autorise le Monsieur le Maire à rédiger le nouveau bail et à signer tous les documents afférents à cette affaire.

N° 02/2025 : Promesse de bail à ferme sur Parcelles ZC 110 ZC 111 ZC 114 ZC 117 Mr Cédric MARCHAND

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal avoir reçu une promesse de bail à ferme pour exploiter les terrains des parcelles ZC 110 ZC 111 ZC 114 ZC 117 « au pré Guillemain » au nom de Mr Cédric MARCHAND.

Parcelle ZC 110 : 57 ares 27 ca, Parcelle ZC 111 : 32 ares 52 ca, Parcelle ZC 114a : 1ha 61 ares 94 ca, Parcelle ZC 114b : 12 ares 49 ca, Parcelle ZC 114d : 22 ares 31 ca, Parcelle ZC 117 : 2 ares 45 ca.

Total Parcelles : 2 ha 88 ares 98 ca.

Ces parcelles forment une réserve archéologiques contrôlée par la DRAC, Service de l'archéologie à Besançon. Seule est autorisée la coupe d'herbe avec des engins légers. Il est interdit d'y répandre du fumier, du purin, des engrais et de labourer sous peine de poursuites judiciaires et de résiliation de plein droit du bail sans préavis.

Le bail est émis pour une durée de 9 ans renouvelable.

Les-dites parcelles seront louées à Mr Cédric MARCHAND, agriculteur à Thieffrans.

La tarification est de 100 euros l'hectare pour l'année 2025. Le tarif sera révisable tous les ans selon l'indice des fermages.

Après délibération, le Conseil Municipal approuve à l'unanimité des membres présents. Le Conseil Municipal autorise le Monsieur le Maire à rédiger le nouveau bail et à signer tous les documents afférents à cette affaire.

N° 03/2025 : Adhésion Application @ctes

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que la collectivité doit délibérer sur les principes de dématérialisations des actes (délibérations, budgets, demandes de subventions...).

Monsieur le Maire présente le devis de Berger Levraut pour un coût de 552 € TTC pour 3 ans.

Après délibération, le Conseil Municipal approuve à l'unanimité des membres présents le devis proposé de Berger Levraut et conclut à cet effet une convention de mise en œuvre de la télétransmission des actes au contrôle de légalité via la plateforme ACTES.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents :

- Décide de procéder à la télétransmission des actes réglementaires et des actes budgétaires soumis au contrôle de légalité.
- Décide par conséquent de conclure une convention de mise en œuvre de la télétransmission avec le Préfet de la HAUTE SAONE, représentant l'Etat à cet effet.

N° 04/2025 : Extension Eclairage Public Maison du Vau

Monsieur le maire expose qu'il y a lieu de réaliser des travaux d'extension de l'installation communale d'éclairage public au lieudit "les Chailles", relevant d'une compétence optionnelle du syndicat intercommunal d'énergie du département de la Haute-Saône (SIED 70) auquel la commune adhère.

Les travaux envisagés par les services du SIED 70 pourront consister dans :

- l'extension souterraine de l'installation communale d'éclairage public longue d'environ 100 mètres ;
- la fourniture et la pose d'un ensemble d'éclairage public, thermolaqué RAL 900 sablé, composé d'un mât droit cylindro-conique de 7 mètres de hauteur et d'un luminaire dont le type figure au marché courant du SIED70, équipé de leds d'une puissance totale de 30 W.

Monsieur le maire donne lecture d'un projet de convention et de son annexe financière. Le conseil municipal, entendu cet exposé et après en avoir délibéré :

- 1) APPROUVE le programme des travaux présentés.
- 2) DEMANDE au SIED 70, la réalisation des travaux définis ci-dessus.
- 3) AUTORISE Monsieur le maire à signer la convention de mandat et son annexe financière prévisionnelle annexées à la présente délibération.
- 4) DECIDE de retenir, pour leurs qualités esthétiques et techniques, les matériels d'éclairage public du type de ceux décrits par Monsieur le maire, et le charge de définir avec le SIED 70 ces matériels.

5) S'ENGAGE à prévoir au budget les crédits nécessaires.

VOTE :

POUR	CONTRE	ABSENTION
9	1 : Mr THIEBAUD Vincent	1 : Mr EQUOY Alain

N° 05/2025 : Demande subvention SIED 70

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que suite aux travaux d'extension de l'éclairage public à la Maison du Vau par le SIED 70, nous demandons l'autorisation de solliciter les subventions.

Une subvention de 404.90 € concernant les travaux d'extension souterraine et une subvention de 61.00 € pour les luminaires leds 30w.

Après délibération, le Conseil Municipal approuve à l'unanimité des membres présents.

Le Conseil Municipal autorise le Monsieur le Maire à signer tous les documents afférents à cette affaire.

N° 06/2025 : Plantation arbres fruitiers Mairie

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal du projet de plantation de 7 arbres fruitiers devant la mairie. Il présente le devis VOIGNIER Paysagiste pour un montant de 1 225.00 € HT soit 1 470.00 € TTC.

Après délibération, le Conseil Municipal approuve à l'unanimité des membres présents le devis proposé. Le choix des arbres retenus est :

2 pommiers, 2 poiriers, 2 mirabelliers et 1 châtaignier.

Le Conseil Municipal autorise le Monsieur le Maire à signer tous les documents afférents à cette affaire.

N° 07/2025 : Plantation arbres fruitiers Demande subvention Aide Régionale

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que suite au projet de plantation de 7 arbres fruitiers approuvé par le Conseil Municipal, la commune peut solliciter le Conseil Régional pour une demande de subvention.

Après délibération, le Conseil Municipal accepte à l'unanimité des membres présents.

Le Conseil Municipal autorise le Monsieur le Maire à effectuer les démarches nécessaires à cette demande de subvention et à signer tous les documents afférents à cette affaire.

Divers

- Nettoyage bords de route 16 mars 2025 avec accompagnements Fédération de Chasse (fourniture sacs, gants...)
- Devis pour différents travaux : Rue de la Crose (regards eau et assainissement...) groupe électrogène
- Aménagement ancienne Mairie
- Dépôt gerbe le 11 mars caverne Bernard JEANNEROD
- Date prochain Conseil Municipal : le 08 Avril 2025
- Tracé parcours « Perroquet Bleu »
- Commission CCID

Fin de séance à 22h30

Délibérations prises

N° 01/2025 : Promesse de bail à ferme sur Parcelle ZB 62 Mr Cédric MARCHAND

N° 02/2025 : Promesse de bail à ferme sur Parcelles ZC 110 ZC 111 ZC 114 ZC 117 Mr Cédric MARCHAND

N° 03/2025 : Adhésion Application @ctes

N° 04/2025 : Extension Eclairage Public Maison du Vau

N° 05/2025 : Demande subvention SIED 70

N° 06/2025 : Plantation arbres fruitiers Mairie

N° 07/2025 : Plantation arbres fruitiers Demande subvention Aide Régionale